



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX PUBLICS
FONDS NATIONAL D'ENTRETIEN ROUTIER

FONER

Rapport final au titre de l'audit des comptes de l'année 2019

Novembre 2021

Groupement PROWAY- TUNEC



Groupement



13 bis Imp. N° 4, Av. Mohieddine EL KLIBI
Manar II - 2092 Tunis – Tunisie
Tél : +216 71 875 400
Fax : +216 71 875 050



Immeuble Cercle des bureaux, B.M7,
Centre Urbain Nord, 1082, Tunis - Tunisie
Tél : +216 71 948 561
Mobile : +216 23 441 573

Kinshasa, le 05 novembre 2021

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
Ministère des infrastructures et des travaux
publics - Cellule Infrastructures
Monsieur Théophile NTELA LUNGUMBA**

Objet : Rapport final au titre de l'audit des comptes de l'année 2019

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre honorable structure, nous vous présentons ci-après notre rapport final sur l'audit des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019, ainsi que le rapport de vérifications spécifiques.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre haute considération.

P/PROWAY Consulting,

Chef de file du groupement PROWAY-TUNEC

Mr Mohamed AMMOUS

Mandataire du Groupement

SOMMAIRE

I. RAPPORTS

- RAPPORT D'OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS 6
- RAPPORT DE VERIFICATIONS SPECIFIQUES 13

II. ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

- BILAN 20
- ETAT DE RESULTAT 22
- TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE 23
- NOTES AUX ETATS FINANCIERS 24

RAPPORT D'OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Groupement



13 bis Imp. N° 4, Av. Mohieddine EL KLIBI
Manar II - 2092 Tunis – Tunisie
Tél : +216 71 875 400
Fax : +216 71 875 050



Immeuble Cercle des bureaux, B.M7,
Centre Urbain Nord, 1082, Tunis - Tunisie
Tél : +216 71 948 561
Mobile : +216 23 441 573

Kinshasa, le 05 novembre 2021

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTRE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRAVAUX
PUBLICS - CELLULE INFRASTRUCTURES**

RAPPORT D'OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

1. Impossibilité d'exprimer une opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons procédé à l'audit des états financiers, ci-joints, du Fonds National d'Entretien Routier « FONER », comprenant le bilan au 31 décembre 2019, ainsi que de l'état de résultat, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un total net de bilan de 90 973 506 mCDF, un résultat net déficitaire de 10 511 623 mCDF et un flux d'activités opérationnelles positif de 9 114 111 mCDF.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur les états financiers ci-joints. En raison de l'importance des points décrits dans le paragraphe « Fondement de l'impossibilité d'exprimer une opinion » de notre rapport, nous n'avons pas été en mesure de recueillir des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder une opinion d'audit sur ces états financiers.

2. Fondement de l'impossibilité d'exprimer une opinion

2.1 La balance des comptes, qui a servi à l'arrêté des états financiers du FONER pour l'exercice 2019, a été préparée sur la base d'une version incomplète éditée du système « GMB comptat », qui ne tient pas compte des soldes d'ouverture et à laquelle ont été ajoutées des écritures manuelles, et ce en raison des problèmes techniques dudit logiciel comptable.

Bien que les soldes de la balance définitive aient pu être reconstitués, d'une façon extracomptable à partir des différentes sources, l'équilibre entre le total de mouvement des comptes de la balance avec le total de mouvements des différents journaux comptables n'a pas pu être vérifié, en absence d'une édition exhaustive des grands-livres des comptes constituant la balance au 31.12.2019.

Cette situation n'assure pas le chemin de révision des comptes (ou piste d'audit) et ne nous permet de recueillir des éléments probants suffisants et appropriés pour conclure que les comptes ne comportent pas d'anomalies significatives.

- 2.2 Le FONER n'a pas produit des états justificatifs des comptes de Redevables et autres débiteurs divers accusant un solde global de 38 870 904 mCDF au 31.12.2019 (*représentant 42% du total bilan net*), ainsi que du compte créditeur de « Redevance quote-part des travaux d'intérêt national » accusant un solde de 137 378 180 mCDF (*représentant 152% du total bilan net*), à la même date. Par ailleurs, le FONER n'a pas procédé à la circularisation de ces tiers, à la date de clôture de l'exercice, pour confirmer leurs soldes.

Cette situation ne nous a pas permis de se prononcer sur l'exactitude et la validité des droits et obligations sur les soldes de ces comptes au 31.12.2019. Par ailleurs, nous n'avons pas été en mesure de mettre en œuvre des procédures alternatives, en absence de réponses aux lettres de circularisation que nous avons envoyées à ces tiers.

- 2.3 Notre nomination, en tant qu'auditeur du FONER, étant intervenue après le 31 décembre 2019, nous n'avons pas assisté à la prise d'inventaire physique des stocks et des caisses en début et en fin d'exercice.

Bien que le FONER a fourni les procès-verbaux d'inventaire des stocks, nous n'avons pas été en mesure de vérifier par d'autres moyens les quantités en stock, détenues au 31 décembre 2018 et 2019, inscrites dans le bilan, en absence d'un suivi automatisé des comptes de stocks (comptabilité matière).

Il est à noter aussi, que notre vérification des procès-verbaux d'inventaire physique des comptes de caisses au 31.12.2019, fait ressortir l'absence d'inventaire physique de quatre (4) caisses.

- 2.4 Le FONER nous a fourni des états justifiant la réalisation d'un inventaire physique de son actif immobilisé au 31 décembre 2019. Toutefois, nous n'avons pas reçu de documents permettant de s'assurer que le FONER a procédé au rapprochement des résultats d'inventaire avec les données comptables.

La conduite d'un inventaire physique des immobilisations et le rapprochement de ses résultats avec les données comptables, pourrait aboutir à l'enregistrement de la sortie du matériel retiré du service actif (mis au rebut) ou déclaré inexistant et la constatation des pertes correspondantes.

- 2.5 Lors de la préparation des états financiers de l'exercice 2019, le FONER n'était pas connecté au système de gestion informatisée des douanes « SYDONIA WORD » géré par la Direction des Douanes et Accises « DGDA ». C'est ainsi que les recettes de 2019 s'élevant à 166 010 073 mCDF et comptabilisées en produits (subvention d'exploitation) à raison de 5% et en passifs (Quote-part de l'Etat) à raison de 95%, sont dans leurs majorité prises en compte sur la base des montants réellement perçus et non pas sur les montants constatés dans les bulletins de liquidation des redevables. Ce qui génère des écarts de recettes entre le FONER et les données de la DGDA non réconciliés jusqu'à ce jour.

Compte tenu de cette situation et en absence d'une information sur les recettes collectées par la DGDA en 2019, nous ne sommes pas en mesure de s'assurer de l'exactitude et de l'exhaustivité des revenus enregistrés par le FONER en 2019. La Direction générale du FONER confirme que cette situation sera régularisée en 2022 et les recettes seront comptabilisées sur la base des bulletins de liquidation.

2.6 La procédure retenue pour la comptabilisation des charges est basée plutôt sur le décaissement et non sur l'engagement des dépenses, vu que le service comptable n'est pas impliqué dans le circuit d'approbation et de paiement des factures des fournisseurs.

En effet, et en absence d'une procédure claire permettant de recenser toutes les factures reçues et les charges engagées, réceptionnées et non encore payées au 31.12.2019, nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'exhaustivité des charges et leur bon rattachement à l'exercice de leur engagement.

2.7 Le FONER n'arrive pas à produire les relevés bancaires au 31.12.2019 de 13 comptes inscrits à l'actif du bilan pour des soldes d'une valeur globale de 2 116 346 mCDF. Par ailleurs, le rapprochement de 5 comptes bancaires ayant un solde comptable global de 5 338 427 mCDF avec les relevés bancaires correspondants au 31.12.2019 a fait ressortir un écart en valeur absolue de l'ordre de 1 356 476 mCDF.

En l'absence de ces relevés bancaires arrêtés au 31.12.2019 et l'explication des suspens bancaires à la même date, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des ajustements de ces montants auraient été nécessaires ou non, ainsi que sur les éléments composants le bilan, le compte de résultat ou le tableau de flux de trésorerie. Par ailleurs, nous n'avons pas été en mesure de mettre en œuvre des procédures alternatives, en absence de réponses à toutes les lettres de circularisation que nous avons envoyées à toutes les banques.

2.8 Le FONER a procédé au cours de l'exercice 2019 à l'annulation d'une partie d'une créance ancienne envers la DGDA, qui a été imputée sur ses capitaux propres d'ouverture (report à nouveau). Cette annulation a été constatée sur la base des travaux contradictoires FONER-DGDA, qui ont abouti au non-lieu de cette créance.

Bien qu'il s'agisse d'une écriture comptable qui a touché les capitaux propres d'ouverture du FONER, cet ajustement n'a pas fait l'objet d'une résolution spécifique dans les procès-verbaux du Conseil d'Administration approuvant les comptes de 2019.

2.9 Comme l'indique le tableau de flux de trésorerie du FONER arrêté au 31.12.2019 et la note 3A du rapport du commissaire aux comptes, les immobilisations financières du FONER ont enregistré, au cours de l'exercice 2019, un mouvement d'encaissement de 142 602 994 mCDF contre un décaissement pour 140 240 002 mCDF.

Aucune pièce justificative ou élément probant ne nous a été communiqué afin de nous éclaircir sur le détail et la nature de ces opérations, pour pouvoir statuer sur leurs traitements comptables appropriés.

3. Autres points

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les éléments suivants :

3.1 Les comptes du FONER arrêtés au 31 décembre 2018 ont été audités et certifiés avec réserves par le commissaire aux comptes. Ainsi, les soldes d'ouverture de l'exercice 2019 n'ont pas fait l'objet, de notre part, de diligences particulières.

3.2 L'examen des états justificatifs de certains comptes débiteurs et avances fournisseurs nous a permis de faire ressortir une dotation aux provisions à constater pour un montant de l'ordre de 938 362 mCDF, en raison de l'ancienneté des soldes et du risque de non-recouvrement de ces créances.

3.3 Comme indiqué dans la note 3.8, les avoirs du FONER à la BIAC (Banque internationale pour l'Afrique au Congo) s'élèvent au 31.12.2019 à un solde global de 9 735 150 mCDF. Comme la banque est en liquidation, les chances de recouvrement de ces avoirs sont jugées quasi-nulles. Aucune provision n'a été constatée, à la fin de l'exercice 2019, pour prendre en compte le risque de non-recouvrement de ces avoirs en banque.

Par ailleurs, les avoirs du FONER à la FIBANK s'élèvent au 31.12.2019 à 452 677 mCDF. La Direction Générale confirme que ces avoirs ont été transférés à la banque AFRILAND BANK, toutefois les comptes comptables des deux banques n'ont pas été corrigés en conséquence au 31.12.2019.

3.4 Comme indiqué dans la « note 3.10 », l'écart de conversion actif présentant au 31.12.2019 un solde de 718 847 mCDF n'a pas fait l'objet d'une provision pour risques de change comptabilisée en charges financières pour le même montant. Et ce conformément aux dispositions du système comptable SYSCOHADA. Ainsi, le résultat de l'exercice est majoré d'égal montant.

3.5 Comme indiqué dans la « note 3.11 », les indemnités de fin de carrière servies au personnel partant à la retraite, sont provisionnées dans les charges de l'année de notification du préavis de départ.

En dépit de l'importance de l'indemnité de fin de carrière qui inclus à la fois l'indemnité de préavis conventionnel et l'indemnité de départ contractuel (1 mois par année d'ancienneté) et qui peut atteindre jusqu'à 50 salaires par personne, aucune provision n'a été constatée pour prendre en compte le droit acquis de tout le personnel actif du FONER au titre des indemnités de départ à la retraite qui leurs seront servies le jour de leur départ, et ce conformément aux dispositions du système comptable SYSCOHADA.

S'agissant d'un passif certain, les passifs, les capitaux propres et le résultat de l'exercice 2019 se trouvent minorés du montant du droit à l'indemnité de départ à la retraite acquis par le personnel actif du FONER.

4. Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance dans la préparation et la présentation des états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable SYSCOHADA, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du fonds.

5. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Notre responsabilité est d'effectuer un audit des états financiers du FONER selon les Normes internationales d'audit et d'émettre un rapport d'audit. Cependant, en raison des points décrits dans la section « Fondement de l'impossibilité d'exprimer une opinion » de notre rapport, nous n'avons pas été en mesure de recueillir des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder une opinion d'audit sur ces états financiers.

Nous sommes indépendants du FONER conformément aux règles d'éthique qui s'appliquent à l'audit des états financiers selon les normes internationales d'audit ISA et avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

**P/PROWAY Consulting,
Chef de file du groupement PROWAY-TUNEC
Mr Mohamed AMMOUS
Mandataire du Groupement**



RAPPORT DE VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Groupement



13 bis Imp. N° 4, Av. Mohieddine EL KLIBI
Manar II - 2092 Tunis – Tunisie
Tél : +216 71 875 400
Fax : +216 71 875 050



Immeuble Cercle des bureaux, B.M7,
Centre Urbain Nord, 1082, Tunis - Tunisie
Tél : +216 71 948 561
Mobile : +216 23 441 573

Kinshasa, le 05 novembre 2021

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTRE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRAVAUX
PUBLICS - CELLULE INFRASTRUCTURES**

RAPPORT DE VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Dans le cadre de notre mission d'audit des comptes annuels du FONER, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les dispositions contractuelles et réglementaires.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions contractuelles (termes de références de la mission), nous avons procédé aux vérifications portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du FONER. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, les déficiences relevées ont été portées au niveau de la lettre de contrôle interne relative à l'exercice 2019.

2. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du FONER dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers et des engagements par rapport aux budgets ou toutes autres informations jugées nécessaires.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous tenons à signaler que nous n'avons pas reçu les budgets de fonctionnement et d'investissement du FONER relatifs à l'exercice 2019.

Nous tenons à signaler aussi que les informations données dans le rapport de gestion sont libellés en US dollars et que nous ne sommes pas en mesure de vérifier leur conformité par rapport aux données figurant dans les états financiers et dans le budget qui sont libellés en CDF.

3. Vérification de la passation des marchés publics

En application des dispositions contractuelles (termes de références de la mission), nous devons en outre émettre un jugement sur l'adéquation des procédures de passation des marchés et des modalités de gestion des contrats en rapport avec toutes les dispositions de la loi en vigueur relative aux marchés publics, mais également par rapport aux standards internationaux applicables en RDC.

Nous tenons à signaler que la Direction du FONER nous confirme qu'au cours de l'exercice 2019, aucun marché public n'a été exécuté dans le cadre de son activité de fonctionnement et que le FONER n'a pas été impliqué dans les procédures de passation des marchés d'entretien qui sont gérés par les agences routières nationales habilitées à bénéficier des ressources du FONER.

4. Analyse de la performance financières du FONER

4.1 Les capitaux propres du FONER accusent au 31 décembre 2019 un solde négatif s'élevant à 56 533 945 mCDF. Cette situation provenant principalement de cumul de résultats négatifs au cours des exercices antérieurs, est jugée critique et risque même d'altérer l'image du FONER vis-à-vis de ses partenaires. Ce qui nécessite, à notre avis, une intervention de la tutelle pour trouver les solutions nécessaires permettant de rééquilibrer les capitaux propres du FONER.

4.2 Le FONER accuse annuellement des pertes dues principalement à deux facteurs :

- Le déséquilibre entre ses recettes et ses dépenses de fonctionnement. C'est ainsi que le total des dépenses représente en moyenne 220% du total des recettes de fonctionnement avec des charges de personnel dépassant les 90% de ces recettes.
- Certaines charges, telles que les provisions pour dépréciation et les pertes sur les actifs (créances, disponibilités...) ne sont pas directement liées au fonctionnement du FONER et doivent, à notre avis, être imputées sur l'activité d'investissement.

Ainsi, une réflexion doit s'engager entre la Direction du FONER et la tutelle pour trouver les solutions nécessaires permettant de résoudre cette situation. A notre avis, les solutions envisagées peuvent porter sur les mesures suivantes :

- ▶ La mise en place d'une subvention annuelle d'équilibre permettant de combler l'écart entre les recettes et les dépenses de fonctionnement du FONER.
- ▶ La définition exhaustive et précise des charges qui sont directement liées au fonctionnement du FONER et qui seront imputées sur son résultat de l'exercice et les charges qui seront imputées sur l'activité d'investissement, notamment pour ce qui concerne les charges non décaissables (pertes de changes latentes, dotations aux provisions...).

5. Conformité des travaux d'entretiens aux programmes annuels

Nous tenons à signaler que compte tenu des circonstances, l'exercice 2019 n'a pas fait l'objet d'un programme d'entretien annuel et que les dépenses engagées ont concerné principalement les projets suivants :

- Programme de 100 jours,
- Projets spécifiques en marge des 100 jours,
- Office de routes,
- Officie des voiries et drainage,
- Projet PRO-ROUTES,
- Protection du patrimoine routier.

6. Autres points

Notre examen des états de paie nous a permis de constater que les membres du Conseil d'administration et les commissaires aux comptes reçoivent des rémunérations mensuelles du FONER au lieu des jetons de présence et des honoraires. De plus, notre examen du registre des immobilisations nous a permis de constater que 2 voitures sont mises à la disposition des commissaires aux comptes.

Cette situation nous paraît anormale et ne préserve pas les intérêts du FONER ni l'indépendance des commissaires aux comptes.

**P/PROWAY Consulting,
Chef de file du groupement PROWAY-TUNEC
Mr Mohamed AMMOUS
Mandataire du Groupement**



ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31-12-2019

Bilan arrêté au 31 décembre 2019
Chiffres en milliers de CDF

Actifs	Notes	31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort./Prov.	Net	Net
Immobilisations Incorporelles					
Brevets, licences, logiciels et droits assimilés	3.1	241 854	(159 381)	82 473	153 590
Immobilisations Corporelles					
Terrains	3.2	114 730	-	114 730	78 870
Bâtiments	3.2	8 452 793	(2 478 034)	5 974 759	6 314 285
Aménagements, Agencements et installations	3.2	1 461 462	(415 525)	1 045 937	1 103 718
Matériels, Mobiliers et actifs biologiques	3.2	2 620 025	(1 872 180)	747 845	907 061
Matériels de transport	3.2	4 372 678	(3 632 304)	740 374	1 043 951
Avances et acomptes sur immobilisations	3.2	3 000	-	3 000	3 000
Immobilisations Financières					
Autres immobilisations financières	3.3	1 800 758	-	1 800 758	1 604 810
Total Actifs immobilisés		19 067 299	(8 557 424)	10 509 876	11 209 285
Actifs circulants					
Actifs circulants H.A.O	3.4	125 471	-	125 471	82 599
Stocks et encours	4.5	464 808	-	464 808	406 813
Créances et emplois assimilés	-	-	-	-	-
Fournisseurs, avances versées	3.6	1 128 362	-	1 128 362	3 489 294
Autres créances	3.7	39 039 295	-	39 039 295	37 688 412
Total actif circulant		40 757 936	-	40 757 936	41 667 118
Trésorerie					
Banques, chèques postaux, caisses et assimilés	3.8	45 940 354	(6 953 506)	38 986 848	31 391 720
Total trésorerie		45 940 354	(6 953 506)	38 986 848	31 391 720
Ecart de conversion actif	3.9	718 847	-	718 847	676 421
Total Général		106 484 436	(15 510 930)	90 973 506	84 944 543

Bilan arrêté au 31 décembre 2019
Chiffres en milliers de CDF

Passifs	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Capital		314 573	314 573
Ecart de réévaluation		3 988 306	3 988 306
Report à nouveau		(50 325 201)	(36 769 064)
Résultat de la période		(10 511 623)	(11 382 512)
Total Capitaux propres et ressources assimilées	3.10	(56 533 945)	(43 848 697)
Provision pour risque et charges	3.11	1 826 286	1 055 581
Total dettes financières et ressources assimilées		1 826 286	1 055 581
TOTAL RESSOURCES STABLES		(54 707 660)	(42 793 116)
Dettes circulants HAO		-	6 612
Fournisseurs d'exploitation	3.12	2 412 814	2 107 813
Dettes fiscales et sociales	3.13	1 321 462	1 305 356
Autres dettes	3.14	139 299 187	122 030 637
Total PASSIFS CIRCULANTS		143 033 463	125 450 418
Banques, établissements financiers et crédits de trésorerie	3.15	1 790 811	504 556
TOTAL TRESORERIE PASSIVE		1 790 811	504 556
Ecarts de conversion-Passifs	3.17	856 892	1 782 686
TOTAL GENERAL		90 973 506	84 944 543

Compte de résultat arrêté au 31 décembre 2019
Chiffres en milliers de CDF

	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Subventions d'exploitations	4.1	8 720 437	8 947 140
Autres produits	4.2	136 200 339	239 352 516
Total des produits		144 920 776	248 299 657
Achats de matières premières et fournitures liées	4.3	(209 403)	(303 466)
Autres Achats	4.4	(449 146)	(429 759)
Transports	4.5	(188 965)	(199 898)
Services extérieurs	4.6	(4 466 053)	(6 818 996)
Impôts et taxes	4.7	(27 634)	(130 469)
Autres charges	4.8	(137 189 060)	(240 464 873)
Valeur Ajoutée		2 390 516	(47 804)
Charges de personnel	4.9	(7 848 110)	(7 311 221)
Excédent Brut d'exploitation		(5 457 594)	(7 359 025)
Reprises d'amortissements, provisions et aux dépréciations		-	54 405
Dotations aux amortissements et aux provisions	4.10	(1 921 706)	(1 513 853)
Résultat d'exploitation		(7 379 300)	(8 818 473)
Revenus financiers et assimilés	4.11	327 224	704 908
Frais financiers et charges assimilées	4.12	(3 272 913)	(3 157 405)
Résultat financier		(2 945 689)	(2 452 496)
Résultat des activités ordinaires		(10 324 990)	(11 270 969)
Valeurs comptables des cessions d'immobilisations		(186 633)	(111 543)
Résultat net		(10 511 623)	(11 382 512)

Tableau des flux de trésorerie arrêté au 31 Décembre 2019
Chiffres en milliers de CDF

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Solde d'ouverture	30 887 164	24 065 719
Flux liés à l'exploitation		
Capacité d'autofinancement globale (CAFG)	(8 403 283)	(8 413 437)
- Actifs circulant HAO	(42 872)	1 230 377
- Variation des stocks	(57 995)	(33 230)
- Variations des créances	967 624	(14 944 460)
- Variation du passif circulant	16 650 639	120 796 671
Flux provenant de l'exploitation	9 114 112	98 635 921
Flux liés aux investissements		
Déc. provenant de l'acquisition d'immobilisations Incorporelles	-	(146 324)
Déc. provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles	(442 278)	(2 665 937)
Déc. provenant de l'acquisition d'Immob financières	(142 602 964)	(110 890 124)
Enc. provenant de la cession des immob corporelles	-	-
Enc. provenant de la cession des immob financières	140 240 003	21 887 910
Dividendes reçus		
Flux provenant des activités d'investissement	(2 805 239)	(91 814 476)
Flux liés aux activités de financement		
Encaissements provenant des emprunts	-	-
Mouvements Fond social	-	-
Remboursement d'emprunts	-	-
Intérêts payés sur emprunts	-	-
Intérêts encaissés	-	-
Flux provenant des activités de financement	-	-
Variation de trésorerie	6 308 872	6 821 445
Solde de clôture	37 196 037	30 887 164

Notes annexes aux états financiers :

1. Présentation générale :

Le Fonds National d'Entretien Routier, «FONER» en sigle, est un Établissement Public à caractère administratif et financier, créé par le Décret n°08/27 du 24 décembre 2008 portant création et statuts d'un Établissement public dénommé Fonds National d'Entretien Routier «FONER».

Le FONER a pour mission principale :

- ◆ La collecte des ressources financières ;
- ◆ Le financement de l'entretien et de la protection des routes et de la voirie urbaine d'intérêt national ;
- ◆ L'affectation de la quotité réservée aux provinces en vue de l'entretien et de la protection, des routes et voiries d'intérêts provincial et local par les organismes concernés (ODR, OVD et DVDA) ;
- ◆ Le financement des études de toute nature et plus particulièrement, les études techniques, économiques et environnementales préalables à l'établissement d'un programme d'entretien routier ;
- ◆ Le financement des actions de Maîtrise d'œuvre en rapport avec l'entretien et la protection du patrimoine routier ;
- ◆ Le financement du fonctionnement du Fonds National d'Entretien Routier.

2. Référentiel et principales méthodes comptables utilisées :

2.1. Référentiel :

Les états financiers du fonds sont exprimés en Francs congolais CDF et ont été préparés conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises, et suivant les principes fondamentaux et méthodes du Système Comptable applicable en République Démocratique du Congo, tels que résumés ci-après :

II-1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors TVA récupérable. Leurs amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation estimée et tenant compte des taux admis par le code général des impôts.

Catégorie d'immobilisation	Taux
Matériel de transport	25%
Matériel informatique	33,34%
Matériel et mobilier de bureau	20%
Autres matériels	20%
Bâtiments.....	4%

Les immobilisations en cours d'acquisition ne font pas l'objet d'amortissement.

Les valeurs brutes et les amortissements cumulés au 31 décembre de chaque année sont réévalués conformément à l'ordonnance loi n°89-017 du 18 février 1989 portant réévaluation annuelle de l'actif immobilisé des entreprises, telles que modifiée et complétée à ce jour par l'arrêté ministériel N° 017/CAB/MIN/FIN/1998 du 13 avril 1998, qui autorise la réévaluation des actifs immobilisés sur base des coefficients officiels fixés par arrêté du ministre des Finances.

II-2 Stocks de fournitures et autres consommables

Les stocks de fournitures et autres consommables de bureau sont directement pris en charge à l'achat. A la fin de l'exercice, les stocks non consommés sont inventoriés au magasin et sont repris et stocks à leur coût direct d'achat.

II-3 Transactions en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères effectuées par le FONER sont comptabilisées en appliquant le taux de change en vigueur à la date de l'opération.

Lorsque le règlement survient durant l'exercice au cours duquel l'opération a été conclue, la différence de change entre le montant enregistré initialement et le montant effectif du règlement constitue un gain ou une perte entrant dans la formation du résultat de l'exercice.

A la date de clôture, les éléments en monnaies étrangères (fournisseurs d'exploitation et d'investissement, dépôts en devises, etc.) sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les pertes et les gains de changes non réalisés sont constatés dans les comptes d'écart de conversion actif ou passifs selon le cas.

II-4 Provision pour dépréciation des comptes de créances et autres actifs

A la clôture de chaque exercice comptable, le management du fonds procède à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et créances assimilées. Le management détermine les indicateurs de dépréciation des créances. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que les retards des paiements des créanciers ou leurs difficultés financières.

II-5 Provision pour risques et charges

a) Provision pour litiges

Les litiges et réclamations pour lesquels le FONER est impliqué vis-à-vis des tiers, sont évalués par la Direction juridique après recensement des faits auprès des autres départements du fonds. Certains litiges et réclamations nécessitent le recours à l'assistance d'avocat. Les provisions qui découlent de l'estimation faite au titre du risque financier, sont classées en passifs non courants

b) Provision pour charges

Les indemnités de départ à la retraite à payer au cours de l'exercice prochain et les primes de bilan sont estimées et provisionnées annuellement.

3. Notes relatives aux postes du bilan

3.1. Immobilisations Corporelles & Incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurant à l'actif de FONER sont constituées essentiellement de logiciels. Elles se détaillent comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	Valeurs brutes				Amortissement cumulé					Valeur Nette	
	Montant Brut au 01 01 2019	Acquisition de la période	Réévaluation pratique au cours de l'exercice	Cession de la période	Montant Brut au 31 12 2019	Cumul des amortissements au 01 01 2019	Dotation de la période	Amortissement sur des actifs sortis	Cumul des amortissements au 31 12 2019	Valeur comptable nette au 01 01 2019	Valeur comptable nette au 31 12 2019
Immobilisations Incorporelles	241 854	-	-	-	241 854	88 264	-	-	241 854	153 590	-
Brevets, licences, logiciels et droits assimilés	241 854	-	-	-	241 854	88 264	-	-	241 854	153 590	-
Immobilisations Corporelles	16 810 140	442 278	-	230 731	17 021 687	7 362 255	8 848 426	44 098	16 906 958	9 447 885	114 730
Terrains	78 870	35 860	-	-	114 730	-	-	-	-	-	114 730
Bâtiments	8 452 793	-	-	-	8 452 793	2 138 508	6 314 285	-	8 452 793	6 314 285	-
Aménagements, Agencements et installations	1 461 462	-	-	-	1 461 462	357 744	1 103 718	-	1 461 462	1 103 718	-
Matériels, Mobiliers et actifs biologiques	2 486 458	133 566	-	-	2 620 025	1 579 397	1 040 628	-	2 620 025	907 061	-
Matériels de transport	4 330 557	272 852	-	230 731	4 372 678	3 286 606	389 795	44 098	4 372 678	1 043 951	-
Avances et acomptes sur immobilisations	3 000	-	-	-	3 000	-	-	-	-	3 000	3 000
Immobilisations incorporelles											
Immobilisations corporelles	3 000	-	-	-	3 000	-	-	-	-	3 000	3 000
Total général	17 054 994	442 278	-	230 731	17 266 541	7 450 520	8 848 426	44 098	17 148 812	9 604 474	117 730

Contrairement aux exercices antérieurs, le FONER n'a pas procédé à la réévaluation de ses immobilisations en absence de publication du coefficient de réévaluation par le Ministère des Finances.

3.3. Autres Immobilisations Financières

Au 31 Décembre 2019, les immobilisations financières du FONER ont totalisé un montant brut de 1800 758mCDF, détaillés comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2019	2018
Prêts et autres créances	345 848	447 995
Prêts au personnel	1 001 888	725 188
Dépôts et cautionnement	453 022	431 627
Total	1 800 758	1 604 810

Les immobilisations financières ont enregistré un mouvement d'encaissement de 142 602 994 mCDF contre un décaissement pour 140 240 002 mCDF au cours de l'exercice 2019.

3.4. Actifs circulant H.A.O

Au 31 Décembre 2019, les Actifs circulant H.A.O du FONER ont totalisé un montant brut de 125 471 mCDF détaillés comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2019	2018
Fournisseurs d'investissements	125 471	82 599
Total	125 471	82 599

3.5. Stocks et encours

Au 31 Décembre 2019, les stocks du FONER totalisent un montant brut de 464 808 mCDF détaillés comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2019	2018
Autres approvisionnements	464 808	406 813
Total	464 808	406 813

3.6. Fournisseurs, avances versées

Au 31 Décembre 2019, les Fournisseurs, avances versées du FONER totalisent un montant brut de 1 128 362 mCDF détaillés comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2019	2018
Avances Bailleurs	42 744	24 534
Avances Autres fournisseurs	439 106	15 696
DGDA ⁽¹⁾	646 513	3 449 064
Total	1 128 362	3 489 294

(1) La diminution des avances fournisseurs est due à l'annulation d'une partie d'une créance ancienne du FONER envers la DGDA, suivant recommandation du Conseil d'Administration, et ce en raison du risque de non recouvrement de cette créance qui n'a pas été communiquée à la DGDA.

3.7. Autres créances

Au 31 Décembre 2019, le poste « Autres créances » présente un solde brut de 39 039 295 mCDF détaillé comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2019	2018
Redevables	38 304 253	37 528 070
Personnel	141 284	29 364
Autres débiteurs divers	566 651	95 667
Charges comptabilisées d'avances	27 107	35 311
Total Brut	39 039 295	37 688 412
Dépréciations des autres créances	-	-
Total net	39 039 295	37 688 412

3.8. Banques, chèques postaux, caisses et assimilés

Au 31 Décembre 2019, le poste « Banques, chèques postaux, caisses et assimilés » présente un solde brut de 45 940 354 mCDF détaillé comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2019	2018
Banques locales	33 546 486	25 814 343
Autres établissements bancaires (CADECO)	12 334 535	12 412 675
Caisses	59 333	118 208
Total Brut	45 940 354	38 345 226
Dépréciations	(6 953 506)	(6 953 506)
Total net	38 986 848	31 91 720

(1) Les avoirs du FONER à la banque congolaise s'élèvent à 6 953 506 mCDF et sont totalement provisionnés vu que la banque en question est en liquidation et que les chances pour la récupération de ces avoirs sont jugés faibles.

(2) Les avoirs du FONER à la BIAC (Banque internationale pour l'Afrique au Congo) s'élèvent au 31.12.2019 un solde global de 9 735 150 mCDF. Comme la banque est en liquidation, les chances de recouvrement de ces avoirs sont jugées quasi nulles. Aucune provision n'a été constatée, à la fin de l'exercice 2019, pour prendre en compte le risque de non-recouvrement de ces avoirs en banque. Par ailleurs, les avoirs du FONER à la FIBANK s'élèvent au 31.12.2019 à 452 677 mCDF. Ces avoirs ont été transférés à la banque AFRILAND BANK selon la Direction Générale de la banque, sans que les comptes comptables correspondants soient corrigés en conséquence au 31.12.2019.

3.10. Ecart de conversion actif

Au 31 Décembre 2019, le poste « Ecart de conversion actif » présente un solde brut de 718 847 mCDF détaillé comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2019	2018
Ecart de conversion- Diminution des créances	28 126	4 233
Ecart de conversion- Augmentation des dettes	690 721	672 188
Total Brut	718 847	676 421

(3) L'écart de conversion actif n'a pas fait l'objet d'une provision pour risques de change comptabilisée en charges financières.

3.10. Capitaux Propres

La variation des capitaux propres entre 2018 et 2019 se présent comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Libellé	Capital	Ecart de réévaluation	Report à nouveau	Résultats de l'exercice	Total Général
Soldes au 31 décembre 2018	314 573	3 988 306	(36 769 064)	(11 382 512)	(43 848 697)
Subventions d'investissement reçues	-	-	-	-	-
Amortissements des subventions d'investissement	-	-	-	-	-
Affectation du résultat de l'exercice 2018	-	-	(11 382 512)	11 382 512	-
Modification comptable	-	-	(2 173 626)	-	(2 173 626)
Résultat de l'exercice 2019	-	-	-	(10 511 623)	(10 511 623)
Soldes au 31 décembre 2019	314 573	3 988 306	(50 325 201)	(10 511 623)	(56 533 946)

Le report à nouveau a enregistré une variation exceptionnelle de 2 173 625 mCDF représentant l'annulation d'une partie d'une créance ancienne du FONER envers la DGDA, suivant recommandation du Conseil d'Administration, et ce en raison du risque de non recouvrement de cette créance qui n'a pas été communiquée à la DGDA.

3.11. Provisions pour risques et charges

Au 31 Décembre 2019, le poste « Provisions pour risques & charges » du FONER présente un solde de **1 826 286** mCDF détaillé comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2019	2018
Provision pour litige	66 182	66 182
Provision pour pensions et obligations similaires	606 000	75 750
Provision pour amende et pénalités	676 688	549 858
Autres provisions	477 416	363 791
Total	1 826 286	1 055 581

(1) Les provisions pour litiges comprennent un montant de 71.123 USD représentant la condamnation du FONER par le tribunal sur le litige l'opposant à 2 de ses anciens agents;

(2) Les provisions pour pension et obligations similaires comprennent un montant forfaitaire constitué par le départ à la retraite de 2 salariés prévu pour 2020 et dont le préavis de départ a été notifié.

(3) Provisions pour amendes et pénalités sont constituées de la provision de la retenue impôt sur le revenu locatif non reversé par le FONER.

(4) Les autres provisions comprennent les primes de bilan des exercices 2012 et 2014, 2017 et 2018.

3.12. Fournisseurs d'exploitation

Au 31 Décembre 2019, le poste Fournisseur d'exploitation » du FONER présente un solde de **2 412 814mCDF** détaillé comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2019	2018
Bailleurs	770 584	403 400
Autres fournisseurs d'exploitation	609 031	602 901
SEP	308 843	388 134
WIDRA	724 355	713 377
Total	2 412 814	2 107 813

3.13. Dettes fiscales et sociales

Au 31 Décembre 2019, le poste « dettes fiscales et sociales » du FONER présente un solde de **1 321 462 mCDF** détaillé comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2019	2018
Personnel rémunération dues	627 600	591 260
Caisse de sécurité sociale	136 022	99 186
Autres organismes sociaux	24 341	36 232
Total dettes sociales	787 964	726 677
Etat, impôts et taxes	453 213	453 213
Etat, impôts et retenues à la source (IPR)	79 096	124 276
Autres dettes Etat (Fras de justice)	1 189	1 189
Total dettes fiscales	533 498	578 678
Total général	1 321 462	1 305 356

3.14. Autres dettes

Au 31 Décembre 2019, le poste « Autres dettes » du FONER présente un solde de **139 299 187mCDF**, détaillé comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2019	2018
Créditeurs divers ⁽¹⁾	1 921 007	2 501 786
Redevance Quotte part travaux intérêt national	137 378 180	119 528 850
Total	139 299 187	122 030 637

(1) La diminution de la dette vis-à-vis des créiteurs divers est expliquée par l'apurement de la dette de MW AFRITEC pour 1782 500 mCDF ainsi que la régularisation des comptes de certains redevables indépendants (GABCOM, SODEP, MONALUXE, KOL OIL, TSHOVU) pour un total de 608 223 mCDF.

3.15. Banques, établissements financiers et crédits de trésorerie

Au 31 Décembre 2019, le poste « Banques, établissements financiers et crédits de trésorerie » du FONER présente un solde de **1 790 811 mCDF** détaillé comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2019	2018
Banques locales- Découvert bancaire	1 790 811	504 556
Total	1 790 811	504 556

3.16. Ecart de conversion passif

Au 31 Décembre 2019, le poste « Ecart de conversion passif » du FONER présente un solde de **856 892mCDF** détaillé comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2019	2018
Ecart de conversion- Augmentation des créances	663 911	1 615 818
Ecart de conversion- Diminution des dettes	192 981	166 868
Total	856 892	1 782 686

4. Notes relatives aux postes de l'Etat de Résultat

4.1. Subvention d'exploitation

La variation du poste « Subvention d'exploitation » entre 2018 et 2019 se présente comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2019	2018
Q/P Redevances/Carburants	8 300 504	8 605 581
Q/P Redevances/Lubrifiants	297	1 436
Q/P Droit de péage	407 212	339 537
Redevances sur exploitation postes pesage	11 935	-44
Redevances S/charges à essieu rétrocedées	489	630
Total	8 720 437	8 947 140

4.2. Autres produits

La variation du poste « Autres produits » entre 2018 et 2019 se présente comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2019	2018
Annulation des charges d'entretien	136 185 617	239 302 973
Produits divers	14 722	49 543
Total	136 200 339	239 352 516

4.3. Achats de matières premières et fournitures liées

La variation du poste « Achats de matières premières et fournitures liées » entre 2018 et 2019 se présente comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2019	2018
Produits d'entretien	1 260	410
Fournitures d'ateliers, d'usine et de magasin	38 602	18 508
Fournitures de bureau	169 541	284 548
Total	209 403	303 466

4.4. Autres achats

La variation du poste « Autres Achats » entre 2018 et 2019 se présente comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2019	2018
Eau	21 202	25 317
Electricité	54 042	53 906
Autres énergie (carburants et lubrifiants)	332 531	320 412
Fournitures d'entretien	7 343	-12 340
Petit matériel et outillage	34 028	42 463
Total	449 146	429 759

4.5. Transports

La variation du poste « Transport » entre 2018 et 2019 se présente comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2019	2018
Transport pour le compte de tiers	8 541	4 769
Transport du personnel	168 811	166 094
Transport de plis	6 602	11 040
Autres transports	5 011	17 996
Total	188 965	199 898

4.6. Services extérieurs

La variation du poste « Services extérieurs » entre 2018 et 2019 se présente comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2019	2018
Locations et charges locatives	819 381	919 112
Entretiens, réparations & maintenance	479 612	378 891
Prime d'assurance	7 486	21 287
Publicité, publications & relations publiques	28 773	60 562
Frais de télécommunications	252 826	343 547
Frais bancaires	630 684	621 993
Rémunérations d'intermédiaires et de conseils	798 945	2 211 572
Frais de formation du personnel	807 227	1 093 239
Autres charges externes	641 119	1 168 794
Total	4 466 053	6 818 996

4.7. Impôts & Taxes

La variation du poste « Impôts & Taxes » entre 2018 et 2019 se présente comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2019	2018
Taxes sur les véhicules	9 552	4 050
Pénalités et amendes fiscales	11 630	114 894
Autres impôts et taxes	6 451	11 525
Total	27 634	130 469

4.8. Autres charges

La variation du poste « Autres Charges » entre 2018 et 2019 se présente comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2019	2018
Travaux d'entretiens des provinces	133 659 376	225 121 136
Rémunérations des administrateurs	1 002 830	1 154 621
Dons et mécénat	613	7 250
Charges d'audit technique externe	1 815 720	308 860
Etudes techniques & économiques	0	8 251 303
Autres charges techniques	710 522	5 614 173
Pertes sur débiteurs	0	7 529
Total	137 189 060	240 464 873

4.9. Charges de personnel

La variation du poste « Charges de personnel » entre 2018 et 2019 se présente comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2019	2018
Rémunérations directes	2 666 883	2 743 865
Primes et gratifications	707 875	723 872
Congés payés	415 986	5 971
Avantages en natures	130 264	137 733
Indemnités et autres rémunérations	2 009 254	1 911 272
Médecine de travail & Pharmacie	1 029 925	672 749
Charges sociales	887 923	487 867
Personnel détachés	0	627 892
Total	7 848 110	7 311 221

4.10. Dotations aux amortissements et aux provisions

La variation du poste « Dotations aux amortissements et aux provisions » entre 2018 et 2019 se présente comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2019	2018
Dotations aux amortissements des immobilisations Incorporelles	71 116	49 513
Dotations aux amortissements des immobilisations Corporelles	1 079 886	1 133 434
Dotations aux provisions pour risques et charges	770 705	330 906
Total	1 921 706	1 513 853

4.11. Revenus financiers et assimilés

La variation du poste « Revenus financiers et assimilés » entre 2018 et 2019 se présente comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2019	2018
Intérêts bancaires perçus	42 656	18 493
Gains de changes	284 568	686 416
Total	327 224	704 908

4.11. Frais financiers et charges assimilées

La variation du poste « Frais financiers et charges assimilées » entre 2018 et 2019 se présente comme suit :

Chiffres en milliers de CDF

Désignation	2019	2018
Intérêts bancaires	687 096	328 966
Pertes de change	2 585 817	2 828 439
Total	3 272 913	3 157 405